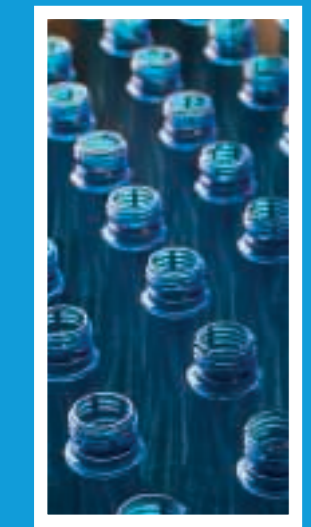


Pourquoi s'interroger sur l'eau ?

Boire un verre d'eau : un geste simple, presque anodin dans notre quotidien. Et pourtant, nitrates en excès, traces de pesticides, résidus pharmaceutiques... Quoiââ ? L'eau n'est pas puuure ? Gloups, sacrée douche froide.



NAUFRAGE DU PACK D'EAU
Dans les années 90, la France est inondée de publicité pour l'eau embouteillée : celle-ci fait maigrir, celle-là améliore les performances sportives, une autre vous aide à rester en pleine forme ! Vertus santé et aspect pratique de la bouteille fidélisent les consommateurs. La France est d'ailleurs le 1^{er} producteur mondial d'eau en bouteille et affiche une consommation moyenne de 145 L par an et par Français¹. Mais depuis 2007, la consommation est en chute libre et le pack d'eau coule : le précieux liquide sous plastique est jugé trop cher et pas assez écolo.

33 % des Français consomment exclusivement de l'eau du robinet.
23 % remplissent leur verre uniquement avec de l'eau plate en bouteille.
44 % sont des buveurs mixtes².



L'EAU DU ROBINET : PURE OU IMPURE ?
Disponible directement chez soi et à faible coût (0,003 €/litre en moyenne nationale), l'eau du robinet est aujourd'hui l'eau préférée des Français : 71 % la trouvent bonne et 81 % l'estiment sûre². Et pourtant... Si l'eau du robinet est traitée pour devenir potable, il subsiste de nombreux polluants à l'état de traces et certains ne sont même pas mesurés à ce jour, comme les résidus de médicaments. Leurs effets sur l'organisme ? Encore méconnus... Si les autorités sanitaires prennent doucement conscience du problème, il faudra patienter avant d'obtenir une meilleure qualité de l'eau au robinet.

1. En 2006, la France a produit 11 milliards de litres, dont 6 milliards destinés au seul marché français.
2. Baromètre « Les Français et l'eau », C.I.Eau (Centre d'Information sur l'Eau) - TNS Sofres, 2009.

L'eau en bouteille : un déchet lourd pour la planète !

En regardant de plus près, l'eau en bouteille, c'est quoi ? De l'eau conditionnée dans du plastique, qui voyage plusieurs centaines de km entre la source et notre verre, tout ça alors que l'eau coule chez soi du robinet !!! Pour Biocoop, l'eau en bouteille est une véritable aberration écologique, un luxe qui coûte trop cher à la planète.



EMBALLAGE
• En 2006, l'emballage primaire des bouteilles (hors carton, film plastique et palette de transport) a représenté en France 173 000 tonnes de matières plastiques³.
• Seule la moitié des bouteilles plastiques est aujourd'hui triée et recyclée.
• Le PET (polyéthylène téréphtalate), plastique utilisé pour les bouteilles, est soupçonné de laisser des traces d'antimoine dans l'eau, dont on connaît mal les effets sur la santé.

TRANSPORT
• L'eau en bouteille parcourt en moyenne 300 km avant d'arriver dans notre verre.
• 25 % de l'eau en bouteille produite dans le monde est exportée et consommée à l'extérieur du pays de production.
• Elle représente un coût énergétique (pompage, embouteillage, transport) 1 000 fois plus élevé que l'eau du robinet. Ainsi, boire 2 L d'eau en bouteille par jour pendant 1 an équivaut à rouler 2 000 km en voiture, contre 2 km en buvant la même quantité d'eau du robinet⁴.

PRIX
• L'eau en bouteille coûte environ 100 à 300 plus cher que l'eau du robinet³.
• Le prix d'une bouteille d'eau se décompose en 20 % pour le coût du liquide et 80 % pour le coût de transport et de l'emballage³ !

D'OU VIENT L'EAU EN BOUTEILLE ?
• **Eau minérale naturelle**
Issue d'une source unique, captée dans des nappes souterraines profondes. Aucun traitement chimique avant embouteillage. Vertus thérapeutiques spécifiques liées à sa composition minérale stable.
• **Eau de source**
Issue d'une source unique ou multiple, captée dans des nappes souterraines. Aucun traitement avant embouteillage. Mêmes critères de potabilité que l'eau du robinet.
• **Eau de table**
Eau du robinet reconditionnée ! Peu commercialisée en France mais représente 1/4 des bouteilles d'eau consommées aux États-Unis.

3. Fiche Choisir l'eau du Robinet, Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, février 2008.
4. Étude SSIGE Niels Jungbluth, Zurich, 2005.

L'eau du robinet : ça ne coule pas de source !

Côté environnement, c'est mieux que les bouteilles. Mais côté santé : peut mieux faire ! Si l'eau du robinet est "le produit alimentaire le plus contrôlé", comme disent les autorités sanitaires, que penser alors des nitrates, traces de pesticides, résidus pharmaceutiques et autres polluants émergents ?

RISQUES DE POLLUTION À TOUS LES ÉTAGES !
Si les nitrates sont les premiers cités sur le banc des accusés, de nombreux autres contaminants apparaissent dans l'eau du robinet à plusieurs étapes :
• Dans les eaux de captage : pesticides, nitrates, métaux lourds, résidus de médicaments, hormones...
• Lors du traitement de l'eau : chlore et dérivés, ozone.
• Dans les canalisations : métaux lourds (plomb), micro-organismes.



CONTRÔLE DE L'EAU "POTABLE"
La réglementation fixe des limites et références de qualité pour l'eau du robinet⁵. L'eau est donc potable, mais pas forcément "excellente pour la santé" ! À titre d'exemple, la norme française fixe la teneur maximale en nitrates à 50 mg/L. Mais l'OMS recommande un maximum de 25 mg/L, et les spécialistes préconisent même 10 mg/L pour les nourrissons !

D'OU VIENT L'EAU DU ROBINET ?
En France, l'eau est captée soit directement en surface, dans les rivières ou les lacs (40 % de l'approvisionnement), soit dans les nappes phréatiques (60 %). Elle est ensuite traitée avant distribution⁶.
• Eaux souterraines : 61 % des points de mesure contiennent des produits phytosanitaires ; 50 % présentent une teneur en nitrates moyenne à élevée.
• Eaux de surface : 96 % des points de mesure contiennent des pesticides (insecticides, fongicides, herbicides) ; plus de 50 % présentent une teneur en nitrates moyenne à élevée.

5. Arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux conditionnées.
6. Source : IFEN (Institut Français de l'Environnement).

LES TRACES DE CONTAMINANTS S'ACCUMULENT...
NITRATES :
Au-delà de 25 mg/L, signe d'une pollution par l'agriculture, l'élevage ou des rejets industriels.
PESTICIDES :
Agriculture, désherbage urbain, jardinage domestique.
TRIHALOMÉTHANES (THM) :
Dérivés du chlore formés par réaction avec les matières organiques présentes dans l'eau.
CHLORE :
Utilisé pour désinfecter l'eau.
PLOMB :
Issu d'anciennes canalisations. Se dissout dans l'eau en présence de certains facteurs : pH faible, temps de stagnation, longueur des tuyaux.
RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS :
Rejets de la consommation humaine et animale ou rejets des établissements de soins. Présence de plus de 40 classes de médicaments.
PHTALATES, BISPHÉNOL A, NANOPARTICULES... :
Traces de nombreuses autres substances, pas de normes réglementaires faute de savoir les filtrer.



NOTRE CHARTRE



Notre réseau de magasins Biocoop a pour objectif le développement de l'agriculture biologique dans un esprit d'équité et de coopération.

En partenariat avec les groupements de producteurs, nous créons des filières équitables fondées sur le respect de critères sociaux et écologiques exigeants.

Nous nous engageons sur la transparence de nos activités et la traçabilité de nos approvisionnements.

Présents dans les instances professionnelles, nous veillons à la qualité de l'agriculture biologique.

Nos biocoops sont des lieux d'échanges et de sensibilisation pour une consom'action responsable.

Plus de 300 magasins partout en France, liste complète sur www.biocoop.fr

Imprimé avec des encres à bases végétales sur papier 100 % recyclé.

Biocoop - SA Coop à capital variable - 911, avenue de Villiers 75007 Paris - 382 891 752 RCS Paris - CEO - Illustrations : Julie Brunswick, Lasserre - Crédits photos : Corbis, Fotolia, DR - Imprimé par Les Hauts de Vilaine BP 52179 35221 Châteaubourg Cedex, entreprise imprim'Veil gestion des déchets dangereux dans des filières agréées - ne pas jeter sur la voie publique - Document non contractuel - 09/2009 - 05151



Biocoop milite pour une eau de qualité

L'EAU : BIEN COMMUN DE L'HUMANITÉ ?
Pas si sûr... L'eau appartient avant tout à un marché de l'or bleu, dominé par des intérêts privés. En France :
• Trois géants de l'agro-alimentaire se répartissent la majorité des marques d'eau en bouteille.
• Trois multinationales, spécialistes de l'assainissement et de la distribution, gèrent la majorité du réseau public de l'eau.

UNE EAU DE QUALITÉ POUR TOUS !
L'eau est sans aucun doute sur-marchandisée et ne satisfait pas pour autant nos exigences. D'une part, l'eau en bouteille coûte cher et présente un bilan écologique désastreux. D'autre part, l'eau du robinet reste à ce jour insuffisamment contrôlée pour garantir sa qualité. Face à ce constat, il apparaît urgent pour Biocoop de se mobiliser pour que chacun ait droit à une eau de qualité, facilement accessible et bon marché.

Biocoop dit "NON" à l'eau en bouteille...

Juin 2009 : une date clé pour le réseau Biocoop ! Les magasins ont voté par référendum l'arrêt de la distribution d'eau en bouteille plastique.

FINIE L'EAU EN BOUTEILLE : ÇA S'ARROSE !
Près de deux ans de débat, un raz-de-marée de questions, l'étude de solutions alternatives et finalement : un référendum. En juin 2009, plus de 60 % des magasins Biocoop ont voté POUR l'arrêt de la distribution d'eau en bouteille plastique. Cette décision commune devient une préconisation pour l'ensemble des magasins, laquelle s'inscrit dans le cahier des charges du réseau Biocoop.

À VOS AGENDAS !
À partir de février 2010⁷, finies les bouteilles d'eau en plastique dans les camions Biocoop, quel que soit leur format (0,5, 1,5 ou 5 L) ! En pratique, votre biocoop a peut-être déjà mis à sec le rayon des eaux plates... Courez au rayon "Filtration" pour découvrir les solutions alternatives à l'eau en bouteille. Certains magasins préfèrent laisser le choix à leurs consommateurs. Eau en bouteille ou eau filtrée : à chacun de choisir !

ET LES BULLES ?
Après réflexion collective sur le sujet, Biocoop a décidé de garder les eaux gazeuses en bouteille verre, un produit à la fois plaisir et santé.

... et "OUI" à l'eau filtrée !

PASSAGE À L'ACTE
Vous êtes convaincu par l'intérêt écologique de cette démarche ? Félicitations ! Pourtant, pas évident de changer ses habitudes... Biocoop vous aide à vous poser les bonnes questions pour choisir vos alternatives à l'eau en bouteille.



FAITES VOTRE CHOIX...
Plusieurs solutions existent pour améliorer la qualité de l'eau du robinet : granulés de charbon actif, bloc de charbon actif, osmose inverse... Euh, mais comment ça marche ces grosses bêtises ? Exemple avec le pichet filtrant : 1/ Remplir, 2/ Poser sur la table (ça va ? pas trop dur ?!). Autre solution encore plus pratique : un filtre à visser directement sur le robinet ! Ou encore l'osmoseur, petite installation avec réservoir placée sous l'évier de la cuisine : le "top du top" de l'eau filtrée.

Consultez vite le "Petit guide de l'eau filtrée" pour en savoir plus !!!

7. Délai nécessaire par respect des fournisseurs d'eau de Biocoop.

Protéger les ressources en eau !

Filtrer c'est bien, mais l'idéal serait que l'eau retrouve sa pureté à la source. En tant que consomm'acteur, nous pouvons agir pour protéger cet or bleu, limiter la pollution de nos ressources en eau et améliorer la qualité de l'eau potable.

CONSOMMER BIO, C'EST MIEUX POUR L'EAU !
Biocoop agit pour développer l'agriculture biologique : c'est le premier objectif de la charte du réseau. Car l'agriculture biologique est un moyen efficace pour préserver les ressources en eau et limiter la pollution par les nitrates, les produits phytosanitaires ou l'élevage. Par exemple en bio, la rotation de cultures variées sur une même parcelle évite le développement des maladies et donc le recours aux produits chimiques. Autre exemple, le maintien des haies, des bandes enherbées ou fleuries limite l'érosion des sols et préserve la biodiversité en abritant des petits prédateurs qui protègent les cultures contre les insectes ravageurs. Élémentaire !

Rappel : la France est le 1^{er} utilisateur de pesticides en Europe et le 4^e au niveau mondial après le Brésil, les États-Unis et le Japon.

DES ÉCOPRODUITS MOINS POLLUANTS
Pour la maison, les produits ménagers écologiques sont garantis sans phosphates, sans dérivés pétrochimiques et à base de substances biodégradables qui limitent efficacement la pollution des eaux usées. Quant aux peintures écologiques et aux éco-produits de jardinage, ils sont élaborés à partir de matières premières naturelles et non toxiques.

- VOUS AUSSI, AGISSEZ DANS VOTRE MUNICIPALITÉ !**
- Demandez à votre mairie la mesure précise des nouveaux polluants de l'eau : résidus de médicaments, pesticides polaires... Objectif : faire pression sur les distributeurs d'eau pour améliorer la qualité de l'eau de réseau !
 - Exigez un entretien "vert" des parcs et jardins de votre commune : désherbage mécanique (et non chimique), pas de produits phytosanitaires...
 - Sensibilisez votre voisinage à l'utilisation de produits de jardinage écologique !

DE NOMBREUSES COMMUNES, EN FRANCE ET AILLEURS, AGISSENT POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU.

- À Lorient (56), "ville-pilote économies d'eau", engagée depuis 1996 avec 6 autres villes bretonnes dans un vaste programme d'économie d'eau et d'actions pédagogiques.
- À Lons-le-Saunier (39), programme d'aide au développement de la bio locale depuis 1993.
- À Munich (Allemagne), conversion de terres agricoles en bio à proximité des zones de captage depuis 1991, et achat des produits bio pour les cantines scolaires municipales.
- À New-York et San-Francisco (États-Unis), abandon de l'eau en bouteille dans les administrations et promotion de l'eau du robinet.
- À Bundanoon (Australie), première ville au monde à interdire la vente d'eau en bouteille sur sa commune, afin de limiter le coût environnemental des bouteilles.

PROCHAINE ÉTAPE : INTERDIRE L'EAU EN BOUTEILLE ?
Carrément ! En 2008, un député suisse a déposé une initiative parlementaire en faveur de l'économie d'énergie dans la distribution de l'eau de table. Le texte vise à abandonner la production, l'importation, l'exportation, la distribution et la vente d'eau potable en bouteille PET en Suisse, en raison de son coût énergétique. À suivre...

EN SAVOIR PLUS ET SE MOBILISER :

- ACME (Association pour un Contrat Mondial de l'Eau) : www.acme-eau.org
- Blog de Marc Laimé : www.eauxglacees.com
- Eau & Rivières de Bretagne : www.eau-et-rivieres.asso.fr
- MDRGF (Mouvement pour le Droit et le Respect des Générations Futures) : www.mdrgf.org, www.victimes-pesticides.org
- Planète Bleue info (site collaboratif d'informations sur l'eau) : <http://eau.apinc.org/>



L'EAU

SELON